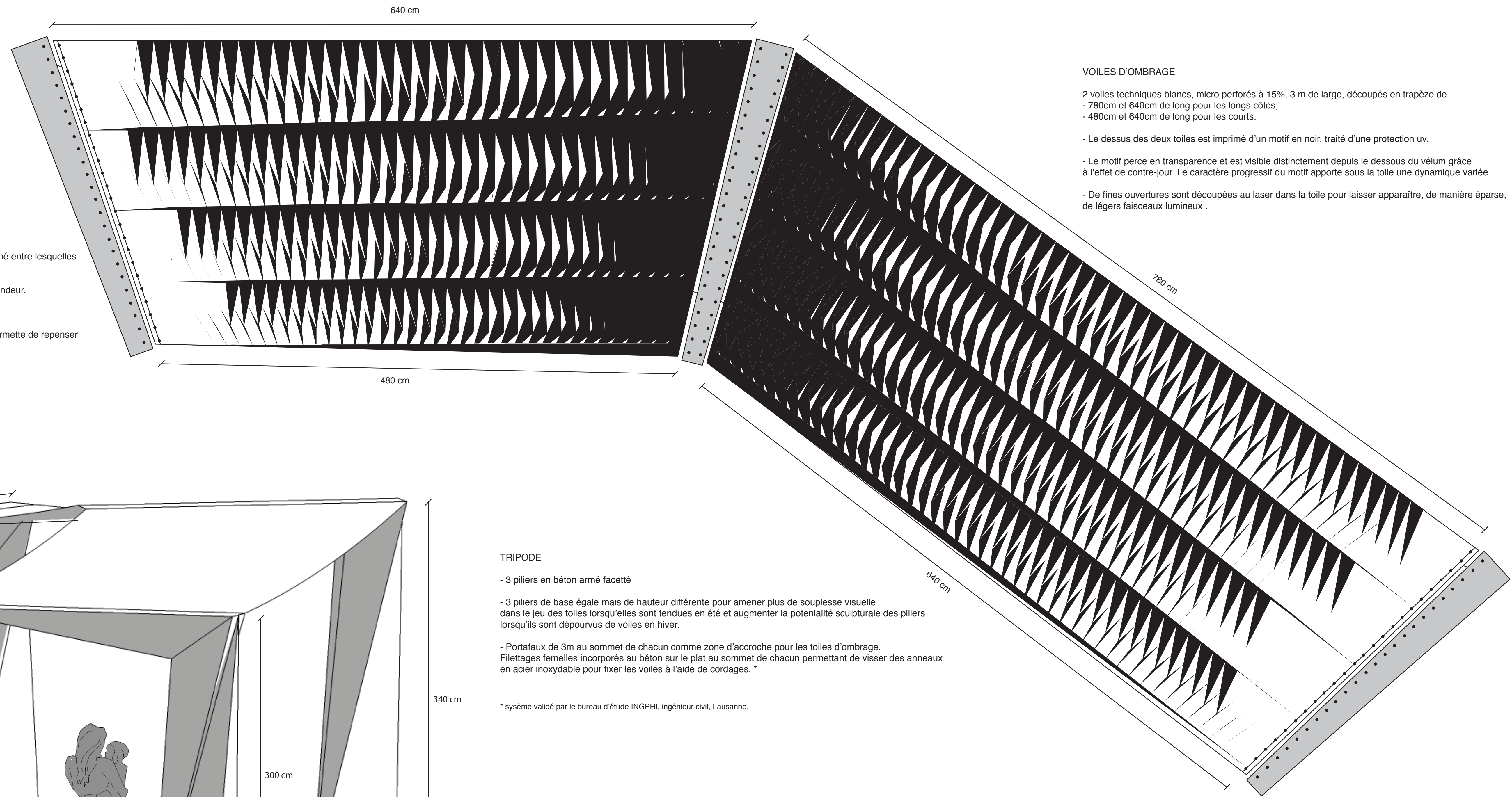


**“LES AILES DU COSSY”**  
**PLAN ET DIMENSIONS DE L’OEUVRE**  
**FORMAT A1**  
**PLAN 1:20**

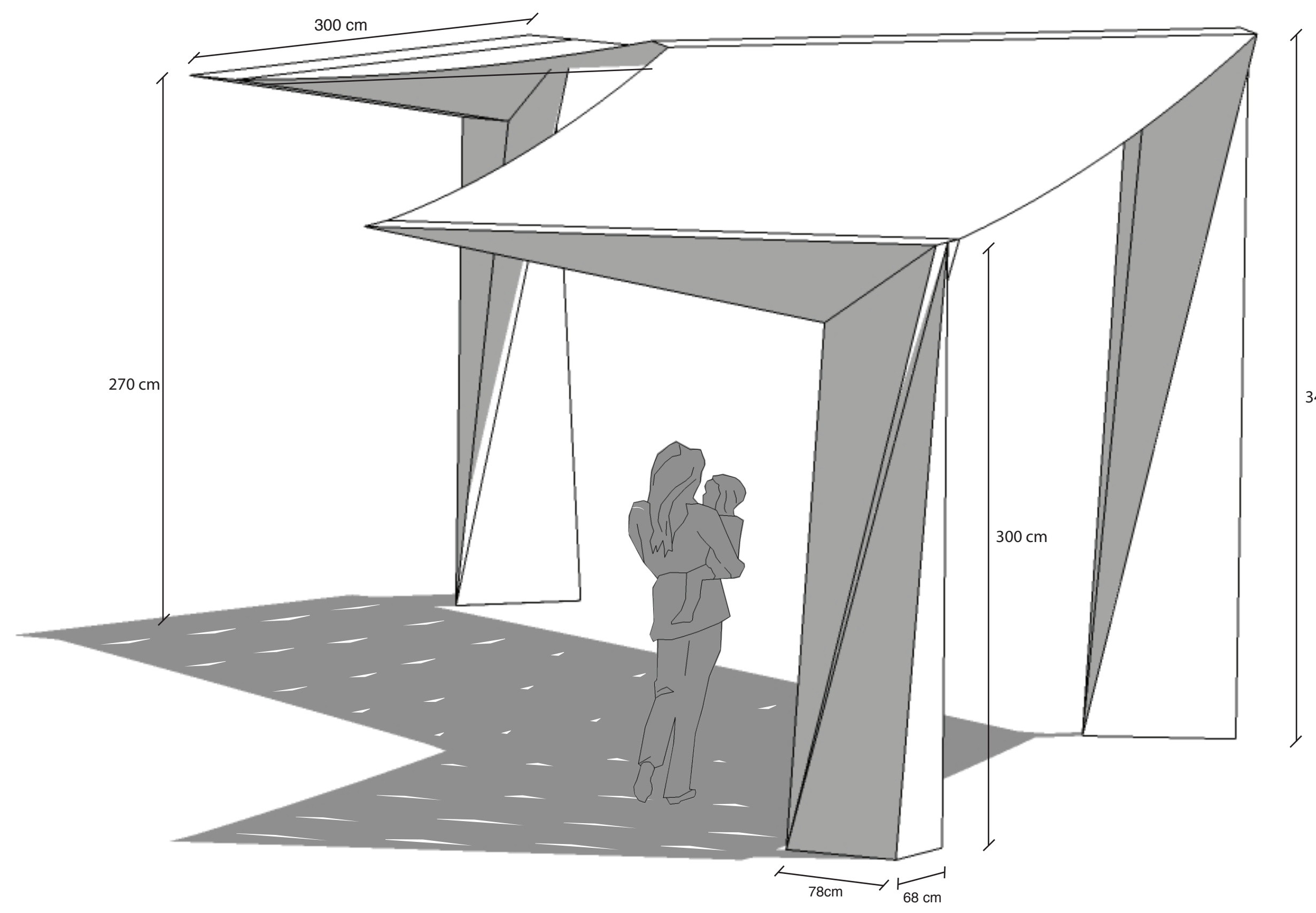


**VELUM**

- Structure en tripode composée de 3 piliers facettés en béton armé entre lesquelles sont tendues 2 voiles d’ombrages à oeillets.
- Il s’inscrit sur une superficie de 14.5m de long et 5.25m de profondeur.
- Il offre une surface ombragée de 40 m<sup>2</sup>
- Le caractère modulaire de ses composants ( voiles et piliers) permette de repenser facilement sa structure pour 1 voile seule.

**VOILES D’OMBRAJE**

- 2 voiles techniques blancs, micro perforés à 15%, 3 m de large, découpés en trapèze de - 780cm et 640cm de long pour les longs côtés, - 480cm et 640cm de long pour les courts.
- Le dessus des deux toiles est imprimé d’un motif en noir, traité d’une protection uv.
- Le motif perce en transparence et est visible distinctement depuis le dessous du vélum grâce à l’effet de contre-jour. Le caractère progressif du motif apporte sous la toile une dynamique variée.
- De fines ouvertures sont découpées au laser dans la toile pour laisser apparaître, de manière éparse, de légers faisceaux lumineux .



**TRIPODE**

- 3 piliers en béton armé facetté
- 3 piliers de base égale mais de hauteur différente pour amener plus de souplesse visuelle dans le jeu des toiles lorsqu’elles sont tendues en été et augmenter la potentialité sculpturale des piliers lorsqu’ils sont dépourvus de voiles en hiver.
- Portafaux de 3m au sommet de chacun comme zone d’accroche pour les toiles d’ombrage. Filettages femelles incorporés au béton sur le plat au sommet de chacun permettant de visser des anneaux en acier inoxydable pour fixer les voiles à l’aide de cordages. \*

\* système validé par le bureau d’étude INGPHI, ingénieur civil, Lausanne.

Axionométrie des différentes faces qui composent chacun des éléments en béton:

